

Elections municipales : où en est-on?

Avec des conseils d'installations et un deuxième tour reportés, le conseil communautaire garde sa composition.

Le premier Ministre a défendu jeudi 19 mars devant le Sénat le projet de loi d'urgence présenté la veille en conseil des ministres. Il évoque notamment les élections municipales.

Report des conseils d'installations

Le Premier ministre a annoncé le report des réunions de conseils municipaux élus au premier tour des élections municipales pour la mi-mai, au moins. Elles devaient se tenir de vendredi à dimanche et permettaient de désigner maire et adjoints, en raison de la pandémie de coronavirus. Les équipes sortantes voient donc leur mandat prolongé jusqu'à mi-mai, au moins. Un rapport attendu aux alentours du 10 mai indiquera alors « s'il est possible d'installer les conseils municipaux », selon le Premier ministre. Cela concerne 30 000 communes en France.

Sur les douze communes de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, cinq listes ont été élues au premier tour à la majorité absolue des suffrages exprimés : Coignières, Elancourt, Magny-les-Hameaux, Maurepas et Montigny-le-Bretonneux.

Deuxième tour reporté

Concernant le deuxième tour des élections municipales, quand le premier tour n'a pas été concluant, il est reporté à juin. Cela concerne 5000 communes en France, et sept à Saint-Quentin-en-Yvelines : Guyancourt, La Verrière, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir, Trappes-en-Yvelines, Villepreux et Voisins-le-Bretonneux. La date précise de ce second tour sera déterminée sur la base du rapport attendu pour mi-mai.

Conseil communautaire

Vu les changements du calendrier des élections municipales, le conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines ne change pas de composition avant les conseils d'installations.

Mise à jour 23/03/2020 Liens utiles

<u>Les résultats des élections municipales de l'agglomération de Saint-Quentin-en-...</u>

<u>PDF</u>



- Facebook share
- Twitter